



Document de séance

A9-0006/2019

9.9.2019

RAPPORT

relatif à la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 3/2019 de l'Union européenne pour l'exercice 2019 accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Roumanie, à l'Italie et à l'Autriche
(11732/2019 – C9-0113/2019 – 2019/2024(BUD))

Commission des budgets

Rapporteur: John Howarth

SOMMAIRE

	Page
PROPOSITION DE RÉOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN	3
INFORMATIONS SUR L'ADOPTION PAR LA COMMISSION COMPÉTENTE AU FOND.....	5
VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL EN COMMISSION COMPÉTENTE AU FOND	6

PROPOSITION DE RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

**relative à la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 3/2019 de l'Union européenne pour l'exercice 2019 accompagnant la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Roumanie, à l'Italie et à l'Autriche
(11732/2019 – C9-0113/2019 – 2019/2024(BUD))**

Le Parlement européen,

- vu l'article 314 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,
- vu l'article 106 bis du traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique,
- vu le règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union, modifiant les règlements (UE) n° 1296/2013, (UE) n° 1301/2013, (UE) n° 1303/2013, (UE) n° 1304/2013, (UE) n° 1309/2013, (UE) n° 1316/2013, (UE) n° 223/2014, (UE) n° 283/2014 et la décision n° 541/2014/UE, et abrogeant le règlement (UE, Euratom) n° 966/2012¹, et notamment son article 44,
- vu le budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2019, définitivement adopté le 12 décembre 2018²,
- vu le règlement (UE, Euratom) n° 1311/2013 du Conseil du 2 décembre 2013 fixant le cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020³,
- vu l'accord interinstitutionnel du 2 décembre 2013 entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière⁴,
- vu la décision 2014/335/UE, Euratom du Conseil du 26 mai 2014 relative au système des ressources propres de l'Union européenne⁵,
- vu le projet de budget rectificatif n° 3/2019 adopté par la Commission le 22 mai 2019 (COM(2019)0205),
- vu la position sur le projet de budget rectificatif n° 3/2019, adoptée par le Conseil le 3 septembre 2019 et transmise au Parlement européen le même jour (11732/2019 – C9-0113/2019),
- vu les articles 94 et 96 de son règlement intérieur,

¹ JO L 193 du 30.7.2018, p. 1.

² JO L 67 du 7.3.2019.

³ JO L 347 du 20.12.2013, p. 884.

⁴ JO C 373 du 20.12.2013, p. 1.

⁵ JO L 168 du 7.6.2014, p. 105.

- vu le rapport de la commission des budgets (A9-0006/2019),
 - A. considérant que le projet de budget rectificatif n° 3/2019 porte sur la proposition de mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Roumanie pour les inondations dans la région nord-est, à Italie pour les inondations et glissements de terrain ayant fait suite à des pluies torrentielles, depuis les zones alpines du nord jusqu'à la Sicile, ainsi qu'à l'Autriche pour les mêmes phénomènes qui ont touché les régions alpines/méridionales au cours de l'année 2018;
 - B. considérant que la Commission propose en conséquence de modifier le budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2019 en renforçant la ligne 13 06 01 «Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant de graves répercussions sur les conditions de vie, l'environnement naturel et l'économie» d'un montant de 293 551 794 EUR, à la fois en crédits d'engagement et en crédits de paiement;
 - C. considérant que le Fonds de solidarité de l'Union européenne est un instrument spécial défini dans le règlement sur le CFP et que les crédits d'engagement et de paiement en question doivent être inscrits au budget au-delà des plafonds du CFP;
1. approuve la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 3/2019;
 2. charge son Président de constater que le budget rectificatif n° 3/2019 est définitivement adopté et d'en assurer la publication au *Journal officiel de l'Union européenne*;
 3. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission et à la Cour des comptes, ainsi qu'aux parlements nationaux.

**INFORMATIONS SUR L'ADOPTION
PAR LA COMMISSION COMPÉTENTE AU FOND**

Date de l'adoption	3.9.2019
Résultat du vote final	+: 36 -: 0 0: 3
Membres présents au moment du vote final	Rasmus Andresen, Clotilde Armand, Robert Biedroń, Anna Bonfrisco, Jonathan Bullock, Olivier Chastel, Lefteris Christoforou, David Cormand, Paolo De Castro, José Manuel Fernandes, Eider Gardiazabal Rubial, Alexandra Geese, Valentino Grant, Elisabetta Gualmini, Valerie Hayer, Niclas Herbst, Monika Hohlmeier, John Howarth, Mislav Kolakušić, Moritz Körner, Joachim Kuhs, Zbigniew Kuźmiuk, Hélène Laporte, Pierre Larrourou, Margarida Marques, Siegfried Mureşan, Jan Olbrycht, Henrik Overgaard Nielsen, Karlo Ressler, Bogdan Rzońca, Nicolae Ştefănuţă, Nils Torvalds, Nils Ušakovs, Johan Van Overtveldt, Rainer Wieland, Angelika Winzig
Suppléants présents au moment du vote final	Damian Boeselager, Herbert Dorfmann, Jake Pugh

**VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL
EN COMMISSION COMPÉTENTE AU FOND**

36	+
ECR	Zbigniew Kuźmiuk, Bogdan Rzońca, Johan Van Overtveldt
ID	Anna Bonfrisco, Valentino Grant, Joachim Kuhs, Hélène Laporte
NI	Mislav Kolakušić
PPE	Lefteris Christoforou, Herbert Dorfmann, José Manuel Fernandes, Niclas Herbst, Monika Hohlmeier, Siegfried Mureşan, Jan Olbrycht, Karlo Ressler, Rainer Wieland, Angelika Winzig
RENEW	Clotilde Armand, Olivier Chastel, Valerie Hayer, Moritz Körner, Nils Torvalds, Nicolae Ştefănuţă
S&D	Robert Biedroń, Paolo De Castro, Eider Gardiazabal Rubial, Elisabetta Gualmini, John Howarth, Pierre Larrourou, Margarida Marques, Nils Ušakovs
VERTS/ALES	Rasmus Andresen, Damian Boeselager, David Cormand, Alexandra Geese

0	-

3	0
NI	Jonathan Bullock, Henrik Overgaard Nielsen, Jake Pugh

Légende des signes utilisés:

- + : pour
- : contre
- 0 : abstention